



1188 Gimel, le 12 juin 2012

MUNICIPALITE
DE
GIMEL

PREAVIS MUNICIPAL NO 04-2012

présenté au Conseil Communal de Gimel, en sa séance du 26 juin 2012

Objet : Extension réseau communal du gaz et télé-réseau SEFA - Bauloz

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

La Commune de Gimel a été sollicitée par la Société Electrique des Forces de l'Aubonne (SEFA) qui projette de raccorder au réseau multimédia le quartier de Bauloz. Notre Commune a saisi cette opportunité pour compléter son offre de distribution de gaz sur le territoire communal. Avec cette nouvelle liaison, les habitants de notre Commune auront un choix diversifié des énergies et la répartition des frais de génie civil avec la SEFA a été un élément décisif dans ce projet.

Il faut noter que la SEFA a étendu son télé-réseau à Gimel à la fin des années nonante et qu'à ce jour 400 ménages de notre commune sont reliés à ce réseau de communication. La SEFA propose depuis peu 150 stations de radio et chaînes de télévision numériques, dont certaines en haute définition. A ce choix s'ajoute internet à grande vitesse et la téléphonie fixe. L'avantage du télé-réseau par rapport au fil du téléphone réside dans le fait que les performances sont indépendantes de la distance. Ainsi les futurs clients du quartier de Bauloz pourront profiter des vitesses internet très rapides (300 Mbit/s) comme ceux de l'ensemble de la Commune.

Depuis de nombreuses années, les habitants du quartier de Bauloz interpellaient la Municipalité pour bénéficier des avantages multimédia et de la distribution de gaz déjà en place dans notre village. Des contacts avaient été pris avec Swisscom qui a estimé les frais de raccordement du quartier de Bauloz aux environs de Fr. 160'000.-. Au vu d'une telle dépense ne touchant qu'un service, la Municipalité a décidé de ne pas donner suite à cette offre et a donc préféré étendre son réseau de gaz en profitant de la répartition des frais de génie civil avec la SEFA, cette manière de faire offrant ainsi aux habitants de Bauloz la diversité des

énergies et une possibilité de raccordement multimedia. Cette décision a été également motivée par la rétrocession de consommation reçue de Valgaz SA en décembre 2011, de Fr. 103'413.98 TVA déduite, ce qui allégeait de manière importante les futurs investissements projetés.

Un sondage auprès des habitants de Bauloz pour un raccordement au gaz a été effectué et environ 13 réponses positives ont été reçues. Il faut aussi rappeler que l'extension de notre réseau de gaz est un investissement à long terme et qu'au vu de l'expérience acquise ces dernières années au centre de notre village, les raccordements ont été réguliers dès que la conduite communale a été à disposition.

Il a été cependant prévu dans le cadre des futurs travaux une offre promotionnelle en cas de raccordement au gaz dans les 13 mois au maximum après la fin des travaux dont la teneur est la suivante :

Forfait raccordement gaz	Fr. 2'500.-
Forfait raccordement multimedia	Fr. 2'500.-
Forfait raccordement Pack (gaz et multimedia)	Fr. 4'500.-

Enfin, la Municipalité a également prévu dans le cadre de ces futurs travaux un tube de réserve pour l'éclairage public.

Les frais liés à ces futurs travaux pour le compte de la Commune de Gimel se décomposent de la façon suivante :

Travaux préparatoires	Fr. 31'700.-
Fouille en rigole et terrassements	Fr. 29'800.-
Transports et évacuations	Fr. 8'100.-
Fournitures	Fr. 20'800.-
Remblayages	Fr. 20'700.-
Réfections	Fr. 19'000.-
Sanitaire diam. 160	Fr. 122'000.-
Sanitaire diam. 125	Fr. 8'000.-
Tube éclairage public diam. 60mm	Fr. 18'500.-

Total HT : **Fr. 278'600.-**

Frais annexes

Frais administratifs et techniques	Fr. 41'000.-
Géomètre	Fr. 1'500.-
Divers et imprévus	Fr. 32'900.-

Total HT : Fr. 354'000.-

TVA 8% Fr. 28'320.-

Total TTC : **Fr. 382'320.-**

=====

Le coût total des travaux envisagés SEFA – Commune de Gimel s'élève à Fr. 514'000.- d'où une économie pour notre Commune de Fr. 131'770.

S'agissant du financement des travaux, la Municipalité se propose d'utiliser le montant de Fr. 103'413.98 TVA déduite, comptabilisé en 2011 en réserve sur travaux futurs et d'emprunter le solde aux meilleures conditions du marché.

En conclusion de ce qui précède, la Municipalité vous demande, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs de l'autoriser :

- A entreprendre les travaux tels que présentés pour un montant total selon devis estimatif général de Fr. 382'320.-
- A utiliser le montant de Fr. 103'413.98 comptabilisé en réserve sur travaux futurs et contracter un emprunt de Fr. 290'000.- (montant arrondi) aux meilleures conditions actuelles du marché

Adopté par la Municipalité, dans sa séance du 12 juin 2012.

Au nom de la Municipalité :

Sylvie Judas
Syndique

Marlène Pasche
Secrétaire municipale

Annexe : plan du tracé